

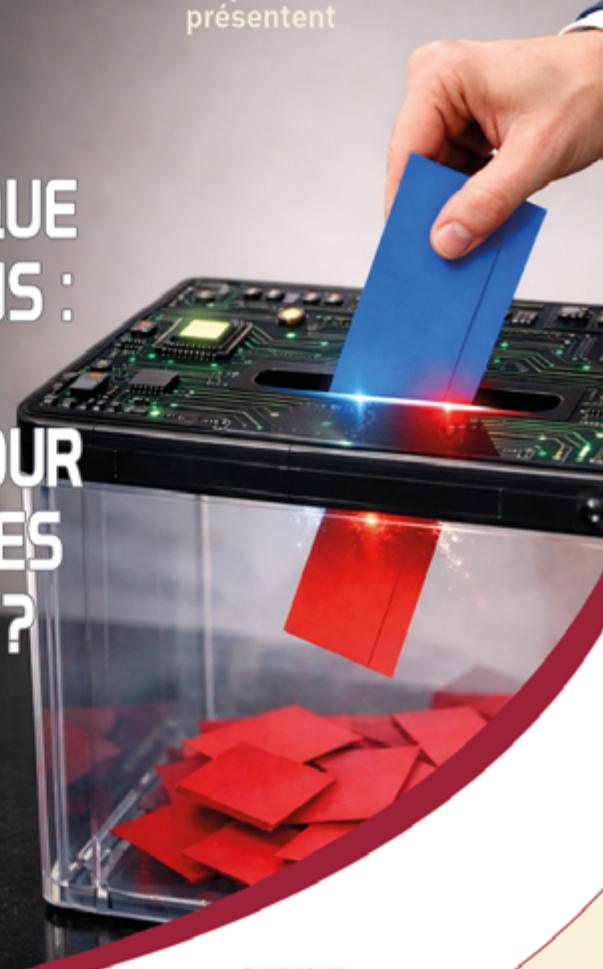
JOURNÉE D'ÉTUDE

9h00-12h30

5 février
2026

La Chaire IA, Numérique & Droit
et les Axes Normes et Institutions en Europe
et Démocratie, Libertés et Politiques publiques
en partenariat avec
Tours Métropole Val de Loire
présentent

L'IA, LE NUMÉRIQUE ET LES ÉLECTIONS : QUELLES PROTECTIONS POUR LES DÉMOCRATIES EUROPÉENNES ?



Responsabilité scientifique

Emmanuel Aubin, Sébastien Roland
et Guy Sakré Kéké



PROGRAMME

L'IA, le numérique et les élections : quelles protections pour les démocraties européennes ?

9h00

Accueil des participants

9h30

Ouverture de la journée d'étude

Thierry CHAILLOUX, Vice-président délégué à la Recherche, à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle et à l'apprentissage, Tours Métropole Val de Loire

Corinne MANSON, Co-directrice de l'IRJI François-Rabelais, Professeure de droit public

9h35

Premier panel : les élections saisies par le droit du numérique

Modérateur : Emmanuel AUBIN, Professeur de droit public, Chaire IA, Numérique & Droit, responsable de l'Axe Démocratie, Libertés & Politiques publiques, Université de Tours

9h50

Me Jean-Christophe MÉNARD, Avocat au barreau de Paris : **l'impact du numérique sur les élections**

10h10

Arthur DELAPORTE, Député du Calvados : **présentation du rapport parlementaire sur Tiktok**
10h30

Guy SAKRÉ, Docteur en droit public, enseignant-chercheur contractuel à l'Université de Tours :
Les techniques d'ingérences numériques : état des lieux et perspectives

Discussion avec les participants

11h15

Second panel : les ingérences dans les démocraties européennes et la protection par le Digital Service Act.

Modérateur : Sébastien ROLAND, Professeur de droit public, responsable de l'Axe Normes et Institutions en Europe, Université de Tours

11h15

Thierry SOTHER, Député du Bas-Rhin : **Présentation du rapport parlementaire sur les ingérences au niveau des démocraties européennes**

11h35

Arthur TRÉGUIER, Commission européenne DSA (France) : **mise en œuvre du Digital Services Act : premier bilan et perspective**

Discussion avec les participants

12h30

Fin de la journée d'étude

Renseignements

irji.secretariat@univ-tours.fr

Inscription

Date limite d'inscription : 2 février inclus

Inscription gratuite obligatoire dans la limite des places disponibles

[s'inscrire](#)

FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE & DES SCIENCES SOCIALES

Bâtiment B - Salle du Conseil

50 avenue Jean Portalis - 37200 TOURS